

## Le mariage entre idéal et réalité

### A- Des réalités désastreuses

#### 1- Les mauvais ménages

Tallemant parle, on l'a vu précédemment, de « bons » et de « mauvais ménages ». Ces mauvais ménages sont le symbole des craintes rattachées au mariage. C'est à dire qu'ils concernent les couples adultères, les séparations, annulations, etc... Ils sont 116 mariages malheureux dans les *Historiettes*<sup>1</sup>, soit environ 23 %. Ils sont jugés mauvais car ils vont à l'encontre des préceptes du mariage, attirent l'attention, et garantissent le malheur des époux. Ces mauvais ménages se rattachent donc à la notion de mariages malheureux<sup>2</sup>. Mais outre ces raisons particulières, les mauvais ménages se reconnaissent par la mésentente entre les époux. Cette mésentente se traduit par des modes d'expression variées.

Le mépris est récurrent. Tallemant parle directement de mépris, ou parfois on l'évoque au travers d'expressions comme traiter une personne de « *de haut en bas* »<sup>3</sup>, ou traiter son conjoint comme un « *je ne sais qui* »<sup>4</sup>. L'indifférence est souvent présente dans ces mariages malheureux. Notamment en cas d'adultère. Par exemple, Sully<sup>5</sup>, ou La Fontaine<sup>6</sup> se fichent des adultères de leur femme, car elles les indiffèrent. Cette incompatibilité entre époux peut pousser les époux à une séparation géographique, en effet, nombre d'époux envoient leur femme loin d'eux. A l'image du Connétable de Montmorency qui au bout de trois mois de mariage relègue son épouse, l'ancienne Mlle de Montoisson, loin de lui<sup>7</sup>. Des épouses ont cette même envie, comme la Comtesse de Lude<sup>8</sup> qui fait tout pour s'éloigner de son mari, ou certaines femmes qui se réfugient temporairement ou définitivement au couvent. Dans certains cas extrêmes, ces conséquences peuvent aller loin. La Comtesse de Cramail serait ainsi morte de dépression, due au chagrin de ne pas aimer son mari<sup>9</sup>. Mais surtout ces mauvais ménages génèrent de

---

<sup>1</sup> Cf. Annexes, analyse.

<sup>2</sup> Cf. listes par catégories.

<sup>3</sup> *Historiettes*, T. 1, p. 326.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 141.

<sup>5</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 50.

<sup>6</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 392.

<sup>7</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 67.

<sup>8</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 110.

<sup>9</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 231.

l'aversion entre les époux(se), on nourrit alors des regrets, et on déplore d'avoir été mal conseillé. Cette dernière notion se rencontre à plusieurs reprises, on remet en cause les conseils, les dires des intermédiaires, qui ne se sont pas montrés à la hauteur, ou qui ont récolté de mauvaises informations. Par exemple, le cas de M. Le Roux qui épouse une courtisane sur les mauvais conseils d'un proche<sup>1</sup>. De manière moins anecdotique, on se trompe sur la fortune, on prête de prétendues qualités qui se révèlent fausses, etc...

Bien que les traités catholiques admonestent les époux à entretenir des rapports exempts de violence et de toute insulte<sup>2</sup>, on trouve de-ci de-là, quelques surnoms injurieux comme M. de Turin qui appelle sa femme (et toutes les femmes en général) « *Putain* »<sup>3</sup>.

Mais au delà de la vie quotidienne du ménage, ce sont parfois les origines et les causes du mariage qui en font un mauvais mariage. Bien sûr, il peut s'agir d'une union contractée pour de mauvaises raisons, des unions pour l'argent ou par intérêt. Mme Saintot souhaite se remarier à un homme à cause de la position de celui-ci, car elle a des ennuis et à besoin de quelqu'un pour gérer ses affaires<sup>4</sup>. Ces unions ne sont pas bâties sur des motifs suffisants pour envisager le mariage : pour régler ses dettes par exemple.

Mais ce qui scandalise le plus Tallemant et les plus sages de ses contemporains, ce sont les remariages de personnes âgées. Tallemant est tout simplement scandalisé que les ministres protestants laissent se remarier le Maréchal de la Force, âgé de 89 ans<sup>5</sup>. Comme Mme Pibrac à qui le Parlement a dû interdire de se remarier pour la septième fois<sup>6</sup>. Ce genre de mariage ne fait pas l'unanimité et cela est très clairement représenté dans cette situation : une marquise à l'âge avancé, souhaite se remarier car elle a besoin d'argent ; elle demande alors les conseils de Mme Pilou. Celle-ci lui conseille d'accepter les premières offres et d'aller à la campagne. En effet, Mme Pilou désapprouve totalement cette situation qu'elle trouve honteuse car elle ne souhaite à personne d'épouser une personne si vieille<sup>7</sup>.

Mais au-delà de la situation qu'on juge ridicule<sup>8</sup>, c'est surtout le retentissement de ces mariages qui est néfaste. Ainsi, le remariage du Maréchal de la Force et de Mme de la Tabarière, est un mauvais modèle<sup>9</sup> que l'on déplore car il est susceptible de donner de

---

<sup>1</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 133.

<sup>2</sup> Bernos, *Op. cit.*, p. 257.

<sup>3</sup> *Historiettes*, T. 1, p. 183.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 485.

<sup>5</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 103.

<sup>6</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 105.

<sup>7</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 177.

<sup>8</sup> *Idem*.

<sup>9</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 104.

mauvaises idées aux autres. Il définirait une sorte de jurisprudence sociale. Si ces mariages doivent à tout prix se faire car ce sont avant tout des arrangements, ils dénaturent l'institution du mariage par leur ridicule. Ils se doivent donc de rester discrets.

A une époque où le mariage est perfectible, on distingue donc les bons et les mauvais mariages. Il est donc logique qu'en parallèle se développent les modèles à suivre et ceux à éviter. Ainsi ces mariages ratés, ridicules, constituent de mauvais modèles, qui rappellent à tous, les risques du mariage.

## 2- L'adultère

L'adultère est omniprésent dans l'œuvre de Tallemant des Réaux. L'auteur y consacre d'ailleurs les faits les plus anecdotiques dans deux textes : « *Marys cocus par leur faute*<sup>1</sup> » et « *Cocus prudents ou insensibles*<sup>2</sup> ». 144 mariages sont concernés par l'adultère, soit environ 31 % des mariages relevés<sup>3</sup> et impliquent deux fois plus de femmes, que d'hommes. Cela peut s'expliquer par le fait que Tallemant ignore le nouveau sens du mot « galant », surtout lorsqu'il est appliqué aux femmes. On l'a vu, cela tient en grande partie aux préjugés. On peut donc se demander si Tallemant fait bien la distinction dans les fréquentations d'une personne, si il s'agit d'une relation adultère, ou d'une relation qui reste platonique. Ce dont on peut être sûr, c'est que l'adultère désigne une relation extraconjugale, sous la forme de relations limitées dans le temps, comme des aventures, ou cela peut être plus durable et prendre la forme de concubinage. A l'image de Mme de Querver avec le fils d'un greffier<sup>4</sup> ou Mme de la Hilière avec son voisin<sup>5</sup>.

Les maris et les épouses adultères ont bien souvent une réputation sulfureuse et ont la réputation de multiplier les aventures. On dit d'un homme qu'il est un « *abatteur de bois* »<sup>6</sup>, pour désigner un homme qui se vante de ses exploits amoureux. De même, on parle de femmes « *galantes* », à l'image de Mme et Mlle Dalot, galantes mère et fille<sup>7</sup>.

---

<sup>1</sup> *Historiettes*, T. 1, p. 177.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, T.1, p. 217.

<sup>3</sup> Cf. Annexes, analyse.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 660.

<sup>5</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 483.

<sup>6</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 206, à propos de M. de Maulny.

<sup>7</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 375.

Certains hommes fréquentent les prostituées à l'image du Président Chevri<sup>1</sup>. Ou l'on parle de « *mignonnes* » pour désigner des maîtresses de passage.

Bien souvent, lorsque l'adultère est dévoilé, cela donne lieu, à des scènes de ménage, de violence, au meurtre de l'amant, et/ou de la femme. Rappelons comment la Baronne de Reniez a été surprise avec son amant par son mari, et comment celui-ci a tué l'amant, avant de faire tuer sa femme par un valet<sup>2</sup>. Mais s'agit-il de crimes passionnels, ou est-ce une manière de défendre son honneur ? Dans le cas précédent, le Baron de Reniez a eu son « *abolition* »<sup>3</sup>. Si l'homicide est un crime passible de la peine de mort, l'homicide pour adultère est une circonstance atténuante qui dans la plupart des cas obtient une abolition de peine. L'adultère donne aussi lieu à des recours moins violents comme les procès familiaux, à l'image de celui de la Comtesse de Suze contre ses belles-sœurs, qui lui intentent un procès après avoir récolté la correspondance qu'elle entretient avec son amant<sup>4</sup>.

On règle les affaires d'adultères par la violence, on l'a vu, ou bien on tente de garder sa femme hors de toute tentation, en l'emmenant en province par exemple. Ou au contraire, bien des maris choisissent de « faire l'autruche ». Prenons l'exemple de M. de Créquis<sup>5</sup> qui aurait fait construire un escalier séparé afin de ne pas croiser les amants de sa femme. Ou bien Henri de Rohan<sup>6</sup> qui refuse d'entendre ce que son ami a à lui dire, concernant les adultères de son épouse.

De ces unions illégitimes, naissent des enfants adultérins, comme cet enfant qui naît le soir du mariage<sup>7</sup>. Là aussi on demande à l'époux de fermer les yeux, de prétendre que l'enfant est de lui, car le scandale serait plus grand que le crime en lui-même. C'est donc tout l'honneur familial que peut remettre en cause l'adultère.

Si l'adultère est si présent dans ces mariages, peut-on imaginer qu'il s'agit d'une façon de contourner une vie que l'on n'a pas choisie ? De trouver ailleurs, ce dont on ne dispose pas au sein de son mariage (amour et/ou vie sexuelle) ? Puisque bien souvent, l'adultère ne se résume pas à une sexualité extraconjugale, cela peut aussi être une relation

---

<sup>1</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 173.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 177.

<sup>3</sup> *Idem.*

<sup>4</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 110.

<sup>5</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 55.

<sup>6</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 621.

<sup>7</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 118.

amoureuse. Comme le Président de la Barre, amoureux de la Présidente Perrot avec laquelle il trompe sa femme<sup>1</sup>.

Le mariage est donc déprécié par ce qui ne constitue plus des risques mais bien des réalités. Toutefois, les représentations du mariage ne sont toujours manichéennes et elles se voient d'autant plus flouées devant ce qui constitue le paradoxe de l'amour.

---

<sup>1</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 503.

## B- Le paradoxe de l'amour

### 1- De l'expression et de la célébration de l'amour...

Malgré ces déconvenues, l'amour existe dans le mariage. Au quotidien, on observe des petites preuves d'affection. De petits surnoms affectueux au détour d'une histoire, le Maréchal de la Force surnomme l'une de ses épouses « *la toute mienne* »<sup>1</sup>, le Président le Cogneux surnomme sa femme « *présidentelle* »<sup>2</sup>. Si les témoignages d'affection ne sont pas courants dans la vie de tous les jours, ils sont plus fréquents après la mort de l'un des époux. Le veuvage surtout lorsqu'il est féminin, est l'occasion de véritables débordements affectifs. C'est le cas de l'épouse de St Ange, Louise Isabelle d'Angennes Maintenon, qui aurait fait embaumer le cœur de son défunt époux, et réalisé une sorte de chapelle ardente en sa mémoire<sup>3</sup>.

Parfois, la mort de son époux(se), donne lieu à l'expression de l'affection de la part du veuf(ve), « La mort se montre fort bavarde »<sup>4</sup>. C'est ainsi qu'à la mort de son époux, Mme d'Ablège se retire sur ses terres, et déclare « *être la veuve d'un aimable mary, qui avoit des qualités qu'elle ne rencontreroit jamais* »<sup>5</sup>. Mais cela dépasse parfois le simple témoignage d'affection, ou le témoignage d'une grande perte, et donne de véritables déclarations d'amour. L'exemple le plus parlant reste celui de Mme d'Atis, célèbre pour l'amour qu'elle porte à son mari, qu'elle a toujours mis sur un piédestal. A la mort de ce dernier, elle déclare :

*« Je l'aymois fort car il n'y eut jamais une créature plus phoebus que si j'eusse pu, me faisant servante, le faire, empereur, je l'eusse fait, je luy estois attachée par de si beaux liens que la chair et le sang n'y avoient aucune part »*<sup>6</sup>.

Cette déclaration, est intéressante de par son vocabulaire poétique. Des ouvrages, notamment les romans, ont beaucoup de succès, comme l'*Astrée* d'Honoré d'Urfé, *Les Amours d'Alcandre*, *Cléopâtre, la belle Égyptienne*, *l'Amadis des Gaules*, *les Amours du grand Alexandre* véhiculent ce vocabulaire si particulier. Ces œuvres sont regroupées en

<sup>1</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 64.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 101.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 600.

<sup>4</sup> M. Daumas, *Le Mariage amoureux*, *Op. cit.*, p. 234.

<sup>5</sup> *Historiettes*, T. 2, p. 734.

<sup>6</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 64.

divers thèmes, du roman de chevalerie comme ceux qu'affectionne Tallemant, aux histoires antiques etc.... La majorité accorde une grande place à l'amour. Notamment les ouvrages à la mode pastorale qui retracent les amours de bergers(ères). Dans son étude sur le vocabulaire du très célèbre *Astrée*, A. Grange, à propos de l'emploi d'un vocabulaire précis, que l'on retrouve dans les déclarations rapportées par les *Historiettes*, tel que « maîtresse », « serviteur », « amants ». Le vocabulaire employé se situe alors entre le réalisme des baroques et la « pudibonderie des Précieuses »<sup>1</sup>. C'est bien l'amour qui est célébré et pas toujours le mariage, puisque l'issue de l'histoire ne conduit pas toujours à l'union des amoureux<sup>2</sup>. Toutefois, on perçoit dans les *Historiettes*, l'influence du vocabulaire romanesque, dans les témoignages d'amour. On remarque l'utilisation des termes « *servant* », « *servante* », « *esclave* », et « *maître* », « *maîtresse* ». Par exemple, Anne Arnould épouse Poussard aurait déclaré :

« *Ah tu es mort je ne scaurois trop regretter quand je considère combien tu m'aimois et que de mon mary, tu avois fait gloire de devenir mon esclave* »<sup>3</sup>.

L'expression de l'amour passe par ces liens de dominants/dominés. Depuis l'*Astrée*, la soumission de l'homme à la femme, comme preuve d'amour exhibée est un élément récurrent de la littérature. Ainsi, dans l'*Astrée*, Diane tombe amoureuse d'un berger à cause de son obéissance. De même, les héros de romans sont prêts à sacrifier toutes leurs possessions pour la femme qu'ils aiment. A. Grange prouve qu'il s'agit là d'une inversion de la structure traditionnelle qui veut que la femme soit soumise à l'homme. A vrai dire dans les *Historiettes* l'inverse est également présent, comme Mme d'Atis qui déclare vouloir être « servante ». Se déclarer le serviteur d'une femme c'est également un moyen pour les hommes de séduire<sup>4</sup>. Renoncer à ses droits, mettre son orgueil de côté pour exprimer son amour à quelqu'un, sont donc issus d'une longue tradition littéraire.

De plus, ces manières et ce vocabulaire romanesque sont encouragés par le mouvement galant de 1650 à 1660. Ce mouvement met en avant la politesse, les règles de

---

<sup>1</sup> A. Grange, *Travaux de linguistique*, T. 2, « Remarques sur quelques structures du vocabulaire de l'amour dans la pastorale romanesque au début du XVIIe siècle », Centre interdisciplinaire d'étude et de recherche sur l'expression contemporaine, Université de St Etienne, 1972, p. 123.

<sup>2</sup> *Idem*, p. 129.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 582.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 301. M de Cavoye, séduit la veuve M. de La Croix, en lui déclarant que si il meurt à la guerre, il « *mourroit son serviteur* ».

bienséance qui visent « à la réunion des sexes »<sup>1</sup>. Il prend racine dans la société mondaine, notamment à l'Hôtel de Rambouillet. Ce mouvement opère un changement de vocabulaire, par exemple le mot « galant » ne désigne plus forcément l'amant d'une femme, mais peut désigner un homme qui cherche à plaire. Or selon Claude Habib, Tallemant des Réaux ignore cette redéfinition, car il ne connaît pas ces nouvelles manières. Ce n'est toutefois pas le cas des personnes qu'il décrit dans les *Historiettes*. On parle d'ailleurs de quelqu'un qu'il « parle *phebus* »<sup>2</sup>, ou d'une « *personne Phoebus* », cela qualifie ce vocabulaire, ces manières élégantes, ces termes et ces syntaxes ampoulés.

Il y a donc différentes sortes d'amour et surtout différentes expressions de cet amour. Cependant, l'époque est propice à un mode d'expression littéraire dont témoigne les *Historiettes*, qui magnifie l'amour, le célèbre et qui inspire ses contemporains. Toutefois, l'amour dans le mariage reste un sentiment qui ne fait pas l'unanimité...

## 2- ...A la folie du mariage d'amour

L'amour présent dans les *Historiettes* prend diverses formes. Ces mariages d'amour concernent 20% des unions<sup>3</sup>. L'amour peut être le motif de cette union ou intervenir plus tard. De même qu'il peut s'agir d'affection, de véritable passion, etc..., des nuances existent.

Les mariages qui sont le fait de l'amour sont jugés comme étant déraisonnables. Puisque le simple sentiment de l'amour en dehors de toutes considérations matrimoniales est jugé comme étant une « folie ». Par exemple, la reine Marguerite s'éprend de Villars, Tallemant parle alors de « folie de l'amour »<sup>4</sup>. En effet, l'amour engendre des actes déraisonnables, et répréhensibles. Lorsqu'il est appliqué au mariage, le premier de ces actes est la mésalliance. Ce sentiment suscite donc une certaine méfiance, car il est susceptible de bouleverser l'ordre établi.

L'amour est condamné, on se méfie de l'amour-passion. A l'image du mouvement des Précieuses qui professent des relations exemptes de tout bouleversement des passions et

---

<sup>1</sup> C. Habib, *Op. cit.*, p. 140.

<sup>2</sup> En parlant de Marguerite de Valois, *Op. cit.*, T.1, p. 59.

<sup>3</sup> Cf. Annexes, analyse et listes par catégories.

<sup>4</sup> *Historiettes*, T. 1, p. 60.

tentent d'éviter « la sujétion de l'amour »<sup>1</sup>. Comme tend à le prouver la Carte de Tendre qui illustre le début de *Clélie*, sur cette carte figure « la mer dangereuse », lieu à éviter car synonyme de passion. On se met à distinguer plusieurs sortes d'amour, comme le fait Honoré d'Urfé, auteur précieux qui oppose l'amitié de raison, honnête et vertueuse, et l'amour-désir. Cela ne tient pas à ce seul mouvement, la méfiance envers l'amour dans le mariage est un sujet qui occupe les intellectuels. Montaigne par exemple, incarne parfaitement ce mouvement de pensée :

« Un bon mariage, s'il en est, refuse la compagnie et conditions de l'amour : il tasche à représenter celles de l'amitié. C'est une douce société de vie, pleine de constance, de fiance, et d'un nombre infiny d'utiles et solides offices, et d'obligations mutuelles »<sup>2</sup>.

C'est pourquoi les mariages d'amour sont condamnés. En parlant du Comte des Vertus, que le roi souhaite voir épouser Mlle de la Varenne Fouquet, Tallemant déclare à cette occasion, « *Il [le roi] crut faire sa fortune, mais dès qu'il l'a vu il [le Comte] s'en esprit d'une force* »<sup>3</sup>. Ces personnes sont à l'image du Maréchal de la Force et de sa femme « *Ils n'ont jamais pu se desfaire de dire : Ils allarent, ils mangarent, ils frapparent, etc... Rarement trouvera-t-on une maison où l'on ayt moins l'air du monde* »<sup>4</sup>. Le couple assume un mode de vie où ils font tout ensemble, ce qui semble singulier par rapport à tant de couples qui vivent chacun de leur côté.

M. et Mme de Cavoye sont connus également pour être très amoureux l'un de l'autre. Mme de Cavoye se fait un point d'honneur de tout faire pour préserver la flamme, loin des tracasseries du mariage :

« *Quand il revenoit au logis je le caressois ; je me faisois toute la plus jolie que je pouvois pour luy plaire : il n'entendoit parler de rien de fascheux, point de plaintes, point de crieries, point d'affaires. Enfin, c'estoit comme si le sacrement n'y eust point passé* »<sup>5</sup>

C'est sans rappeler la Maréchale de la Meilleraye qui déclare : « *si je ne l'avois épouser je ne pourrois m'empêcher de l'aimer d'amour* »<sup>6</sup>. Même dans les mariages

<sup>1</sup> Claude Habib, *idem*, p. 172.

<sup>2</sup> Montaigne, *Les Essais*, 1580, livre III, chap.5.

<sup>3</sup> *Historiettes*, T. 2, p. 212.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 100.

<sup>5</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 302.

<sup>6</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 326.

d'amour, on retrouve cette dissociation du mariage et de l'amour. Même ceux qui s'aiment opposent l'amour au mariage. Ainsi, le mariage est perçu comme un élément nuisible aux sentiments.

Dans les mariages d'amour étudiés, ce sont les hommes qui sont « épris » ou « amoureux », rares sont les femmes qui revendiquent des sentiments similaires<sup>1</sup>. Or, l'amour n'est pas la prérogative des hommes. Seulement, on imagine qu'il serait mal vu pour une femme de dévoiler ses sentiments, à plus forte raison en public. Peut-être que cela explique cette différence flagrante. Le mariage et ses préoccupations, ne sont donc pas favorables à une relation sentimentale.

Les jugements sont donc extrêmes, soit on vénère l'amour et ses grands actes tels les héros des romans, soit on se méfie de l'amour. Cela dépasse cette simple défiance, car c'est bien le mariage et les sentiments qui ne sont pas compatibles. Bien sûr, il ne faut pas généraliser, si certains sont contre l'amour dans le mariage tout le monde n'adhère pas au mouvement des Précieuses par exemple, rappelons qu'elles seront très tôt la cible de moqueries. Toutefois, on peut sûrement affirmer que l'amour au sein du mariage reste tant dans les domaines religieux que littéraire, une extravagance.

Cependant, il faut nuancer ces propos. En effet, des changements s'annoncent, on ne peut que remarquer qu'il arrive que l'amour, sous certaines formes ne soit pas condamné et qu'il soit même recommandé.

---

<sup>1</sup> Cf. Annexes, listes par catégories.

## C- Vers des changements majeurs

### 1- De nouveaux modèles

Derrière les anecdotes des *Historiettes*, un changement de mentalité est perceptible. Notamment, sur la manière de concevoir le mariage. On a vu précédemment, que Tallemant tire d'un mauvais pas Nicolas Rambouillet qui doit épouser sa soeur Marie Tallemant. Rambouillet a été persuadé par sa famille d'épouser Marie. Or, celui-ci ne veut plus, il est tourmenté par ce projet et demande à Tallemant des Réaux, son cousin, d'intervenir. Tallemant trouve ce projet ridicule, principalement car les deux fiancés sont trop jeunes, on l'a vu, mais surtout il explique que ceux qui ont arrangé cela, « *les deux vieillards* »<sup>1</sup>, « *ont fait des mariages comme des bourgeois à la comédie ou tout le monde se marie à la fin* »<sup>2</sup>. Tallemant appuie ici sur la différence de génération. Il y a à son époque une rupture, dans les mentalités, sur la façon d'arranger un mariage et Tallemant entend faire respecter ces nouveaux usages. Sur le fait qu'on ne doit pas se marier à n'importe quel prix, au détriment des individus.

Tallemant utilise dans son cas « *l'inclination* » pour expliquer l'affection qu'il ressent pour sa future jeune épouse. Cette inclination est l'un des critères qui oriente son choix vers la jeune Elisabeth. Mais ce n'est pas tout, il déclare que « *la petite est fort jolie* », et qu'il se « *sentoit de l'inclination* »<sup>3</sup>. L'inclination n'est pas l'origine de son mariage, mais est pris en compte lorsqu'il doit effectuer un choix. Quand il aborde ses relations précédentes, Tallemant écrit « *je devenois amoureux* »<sup>4</sup>, « *j'avois une grande disposition à l'aimer* »<sup>5</sup>, « *j'estois pourtant bien amoureux* »<sup>6</sup>. Il explique ensuite à quel point il était fou d'amour pour ces femmes qu'il a connu avant son épouse. C'est pourquoi, quand il évoque ses sentiments quant à sa jeune future épouse, le sentiment paraît contrôlé, plus timoré. L'inclination équivaldrait à une tendre affection, une « *disponibilité vers* »... Toutefois, Tallemant semble fier de sa prudence quant à son mariage, fier de cette liste de critères vus précédemment. Avoir un minimum « *d'inclination* » pour sa future épouse semble donc conseillé. Ainsi, dans son cas, Tallemant assure une cohésion familiale, sans sacrifier ses intérêts personnels.

---

<sup>1</sup> *Historiettes*, T. 2, p. 574.

<sup>2</sup> *Idem*.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 572.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 811.

<sup>5</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 815.

<sup>6</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 816.

L'inclination apparaît donc selon l'exemple de Tallemant et de son mariage, comme une attirance nécessaire, un accord des personnalités, qui peuvent déboucher sur des sentiments plus forts. Cette inclination, nous la retrouvons, sur la célèbre carte de Tendre de Madeleine de Scudéry qui conseille le cours d'eau du « Tendre-sur-inclination »<sup>1</sup>. Ainsi par rapport à l'amour qui est imprévisible et dévastateur, l'inclination est une sorte d'amour maîtrisée et raisonnée.

Outre cette mode, pour Tallemant, l'inclination est donc une attirance, la promesse d'un amour futur. Tallemant écrit : « *je n'eust pas grand peine à aimer la petite et aussy à m'en faire aimer* »<sup>2</sup>. Cette affection n'est pas spontanée, mais elle se développe avec le temps. Avec les bons et les moins bons mariages apparaissent les mariages modèles, ceux à suivre, ou ceux qu'on craint qu'ils ne soient suivis. Tallemant, par l'exposition des critères détaillés de son mariage, tente de faire ressortir le côté réfléchi et raisonnable d'une entreprise qui est risquée par définition. Son mariage est une sorte d'exemple à suivre, qu'il est fier de montrer.

Mais il n'est pas le seul, bien sûr le mariage de la Marquise de Rambouillet et du Vidame de Mans, est lui aussi présenté comme l'un de ces modèles. En quelques lignes, Tallemant dresse un portrait des plus flatteurs, érigeant leur mariage au rang d'exemple : la Marquise s'est mariée à 12 ans à un homme plus âgé, elle avoue que la différence d'âge l'a toujours encouragée à avoir du respect pour son mari. Lui, a toujours été complaisant envers elle, car c'est une épouse très raisonnable. Enfin, le vidame avoue avoir toujours été amoureux d'elle et d'admirer son intelligence<sup>3</sup>. Ce mariage est l'exemple même du respect des usages traditionnels : la différence d'âge, le respect de l'autorité, mais il ouvre également sur la notion d'amour, d'admiration qui se situent pourtant dans un mariage exemplaire.

L'amour est à prendre avec précaution, entre la méfiance, l'extravagance, et son apparition sous certaines formes dans des mariages modèles. Pour la cohésion du mariage, il est donc établi qu'il est nécessaire d'avoir un minimum de sentiments envers son époux(se), un sentiment qui s'apparente à de l'affection, ce que Tallemant appelle de l'inclination.

---

<sup>1</sup> Madeleine de Scudéry, *Clélie*, 1654-1660.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 572.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 442.

## 2- De nouvelles interrogations de fond

Or le lecteur ne peut que s'interroger devant cette « folie » du mariage d'amour. Il existe bien des mariages d'amour, mais ils ne semblent pas plus malheureux que les autres. Tallemant souligne l'extravagance des mariages d'amour, la manière dont la société les juge. Mais les risques ne sont-ils pas plus grands, plus réels, lorsqu'on méconnaît la personne que l'on épouse, lorsque l'union est due au hasard, au manque de certitude, de mauvaises raisons, de mauvais conseils ? L'amour ou une inclination ne serait-il pas une motivation suffisante aux efforts et aux compromis qu'exige le mariage ? Un questionnement se pose donc devant la divergence des opinions. Madame Pilou, incarnation de la vertu et de la morale, tranche la question en approuvant les mariages d'amour, tant que ce ne sont pas des extravagances, « *car voulez-vous qu'on se marie par haine !* »<sup>1</sup>.

Les définitions de l'amour par Furetière nous apprennent que l'amour est un sentiment double<sup>2</sup>. L'amour-désir passionné, et l'amour bienveillant que l'on a pour sa famille, ou pour Dieu. Une double conception que l'on retrouve dans les *Historiettes*. L'amour lié au mariage est un sentiment profond qui n'a rien de temporaire, ainsi lorsque M. Tallemant voit les noces de sa fille rompues par le fiancé, il s'insurge : « *il croit que l'on se défait de l'amour comme d'une chemise*<sup>3</sup> ». L'amour est également un sentiment qui n'a rien d'hasardeux, il donne presque l'impression de devoir se mériter. Tallemant est convaincu que la Maréchale de la Meilleraye ment lorsqu'elle déclare aimer son époux car celui-ci est mal fait, et avare<sup>4</sup>. On retrouve cette conception dans la définition de l'amour par Richelet à la fin du siècle : « Mouvement de l'âme par le moïen duquel elle s'unit aux objets qui lui paroissent beaux et bons »<sup>5</sup>. L'amour s'explique comme étant une réponse à la beauté physique, et aux qualités morales.

Les contemporains de Tallemant constatent « *une augmentation des mariages ridicules au début de la Régence*<sup>6</sup> ». Cette constatation est établie devant la multiplication des mariages de personnes âgées, et de mariages illégaux. En effet, la même impression perdue avec la lecture des *Historiettes*, l'impression que de plus en plus de personnes s'affranchissent des contraintes, en prenant des libertés par rapport aux règles du mariage,

<sup>1</sup> *Historiettes*, T. 2, p. 174.

<sup>2</sup> Cf. Annexes, définitions.

<sup>3</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 575.

<sup>4</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 326.

<sup>5</sup> Richelet, 1680.

<sup>6</sup> *Historiettes*, T. 1, p. 101.

en contractant des mariages sans autorisation, sans notaire, ou des mésalliances, ou encore des remariages outranciers.

Cela donne lieu à bon nombre de mariages anarchiques et à un changement de mentalité de la part des nouvelles générations. Les anciens jugent « *ridicule* » ces mariages, selon leurs normes. Mais on a l'impression que de plus en plus les nouvelles générations demandent à avoir leur mot à dire. Denise de Bordeaux, ou Nicolas Rambouillet tentent de convaincre leurs parents de revoir leur projet de mariage par exemple<sup>1</sup>. Mlle de Shomberg supplie sa grand-mère de ne pas lui faire épouser l'homme qu'on a choisi pour elle<sup>2</sup>, qu'elle préfère mourir que d'épouser un homme qu'elle n'aime pas.

De plus, les mariages « amoureux », ce qui comprend les mésalliances, les mariages secrets, irréguliers, les mariages d'amour, l'amour qui survient dans le mariage, les rapt, concernent 90 mariages des *Historiettes*<sup>3</sup>, soit presque 20%. Un chiffre plus que conséquent pour des mariages qui ne sont pas tolérés par la société d'Ancien Régime. Pour la plupart, ce sont des mariages dont la motivation est l'amour<sup>4</sup>. Après tout le chiffre des mariages d'amour égale presque celui des mariages malheureux. Les *Historiettes*, ne sont donc pas forcément le recueil de déboires conjugaux, mais aussi le témoin d'une certaine prise de risque avec l'institution du mariage, qui favorise les choix personnels.

---

<sup>1</sup> *Op. cit.*, T. 2, p. 312, et *Op. cit.*, T. 2, p. 573.

<sup>2</sup> *Op. cit.*, T. 1, p. 115.

<sup>3</sup> Cf. Annexes, analyse.

<sup>4</sup> Cf. Annexes, listes par catégories.

## Conclusion

Quels sont les types de mariage ? Comment les perçoit-on ?

Comment l'amour au sein du mariage est-il représenté ?

En quoi certaines de ces représentations sont-elles significatives de changement ?

Plus qu'un recueil d'anecdotes, les *Historiettes* sont un recueil de portraits, basé en partie sur des faits anecdotiques. Tallemant dresse une satire des mœurs sous les règnes d'Henri III, Henri IV, Louis XIII et la régence d'Anne d'Autriche. Sa volonté de dévoiler la vérité sous les apparences, derrière l'hypocrisie, s'accompagne d'une grande rigueur.

Les *Historiettes* témoignent de divers types de mariages : mariage d'intérêt, d'amour, remariage, mariage irrégulier, secret, « *licence poétique* », rapt. Les plus présents sont les mariages d'intérêt, les alliances réfléchies dont le but est d'avoir des enfants, de faire perdurer son nom et sa famille, tout en mettant en avant les intérêts familiaux. Le mariage favorise les alliances familiales, et/ou professionnelles. Il est le maillon à la base des réseaux, il fait et défait les clans. C'est pourquoi, il est souvent l'enjeu de stratégies, parfois complexes, qui ont recours à divers intermédiaires.

Le mariage est surtout une institution normalisant la société. Pour l'individu, c'est une condition garante d'équilibre. L'espérance de vie moyenne, rend le remariage commun, c'est un état recherché, synonyme de sécurité, surtout pour les femmes.

Le mariage est représenté sous une forme des plus pragmatiques, car c'est bien ici sous la forme de contrat que le mariage est perçu. C'est une union de nature juridique et financière dont tous les détails sont réglés à l'avance. C'est aussi une institution civile à part entière, régie par des règles établies que l'on perçoit au travers de recours comme les demandes de dispense, les arrêts de parlement. Cette représentation du mariage en tant que contrat, est-elle due à la propre vision de l'auteur, de par sa foi protestante, qui met en avant cette représentation du mariage plutôt qu'une autre ? On ne peut exclure cette influence. Toutefois, cet intérêt est probablement lié à la volonté qu'a l'auteur de dévoiler ce qui est normalement caché. L'argent ayant toujours exercé une grande fascination.

Les *Historiettes* sont le miroir de toute une société. Ainsi on remarque que cette représentation est empreinte d'attentes conjugales, comme les qualités d'un(e) bon(ne)

époux(se), la complaisance, la patience, etc... Ou bien les critères qui font une bonne épouse.

Cette représentation témoigne aussi des préoccupations populaires. Par exemple la réticence liée au mariage, ou le fait qu'il s'accompagne de hasard. C'est pourquoi le mariage peut être perçu comme une bêtise. C'est également un carcan de règles et d'obligations qui n'est guère encourageant. Les *Historiettes* font écho aux préoccupations liées à la vie du ménage, au travers de grands thèmes, comme les défauts courants telles que la jalousie, l'avarice, la violence excessive. Et surtout à la notion d'autorité et à sa possible remise en question par les épouses, sujet illustré par la lutte pour la culotte, ou la violence féminine.

En plus de ces normes et stéréotypes, les *Historiettes* présentent nombre de stéréotypes sur les épouses, leurs prétendus défauts, telle que leur inclinaison à l'adultère. Cela ne rend pas pour autant Tallemant des Réaux misogyne. Il véhicule et croit à ces dires qui remettent en cause la nature féminine. Mais c'est là la croyance de toute une société. Pourtant, Tallemant reconnaît des qualités et des compétences aux femmes, de plus il ne leur attribue pas plus de défauts qu'aux hommes. Il est d'ailleurs intéressant de voir comment plusieurs femmes sont mises en valeur par l'ouvrage, qu'elles soient extravagante à l'image de la Maréchale de Guébriant, incarnation de la sagesse comme Mme Pilou, ou modèle comme la Marquise de Rambouillet.

Le mariage est déprécié par de potentiels risques et dérives possibles. Ainsi que par les nombreux adultères de l'ouvrage. L'amour dans le mariage est associé à une extravagance, à une folie. Toutefois on distingue l'amour en deux sentiments : d'un côté l'amour passion, déraisonnable et néfaste et de l'autre, l'amour affection. C'est ce deuxième sentiment, l'amour sous sa forme raisonné qui suscite un questionnement, n'est-il pas nécessaire au mariage ? En effet, il est établi dans nombre de mariages heureux. C'est ainsi que le propre mariage de Tallemant personnifie ces changements. Pour choisir son épouse il fait appel à des critères conjuguant les intérêts de sa famille et ses intérêts personnels. Car désormais les personnes à marier cherchent à avoir voix au chapitre afin d'avoir ainsi plus de chance d'être heureux en ménage.